



QUARTIER LIBRE – 8^{ème} édition

CHARTE DE PARTICIPATION

A retourner IMPERATIVEMENT SIGNEE AVANT LE 6 AVRIL 2018

accompagnée du dossier de candidature à :

VILLE DE MERIGNAC

CENTRE JEUNESSE

QUARTIER LIBRE 2018

60 avenue de Lattre de Tassigny – CS30003 - 33705 MERIGNAC cedex

MAIL : coordination.jeunesse@merignac.com

Tel : 06 73 79 93 22

Article 1. Présentation

Pendant Quartier Libre, du 16 au 21 avril, la Tente à Sons, sera à Mérignac.

Durant cette semaine, les participants, 5 groupes/solo, seront accompagnés dans le développement de leur projet artistique dans une logique de partage et de rencontre.

Les objectifs sont de développer son expérience scénique, de rencontrer d'autres jeunes artistes, d'enrichir son projet par des échanges thématiques et de se produire dans le cadre d'une soirée de concerts du festival.

Organisation de la semaine :

les temps collectifs :

Le lundi 16, mercredi 18 et vendredi 20 avril de 9h30 à 13h00: temps d'échanges et de rencontres autour de plusieurs sujets : « présentation générale & interpersonnelle », « définir et préciser les outils de communication d'un artiste », « diffuser & programmer son projet artistique », puis repas en commun.

Ces matinées seront animées par deux professionnels du spectacle vivant.

Les temps en "individuel" :

Ceux-ci se dérouleront durant les après-midi de la semaine, de 13h à 19h, une après-midi par groupe/solo. Ces après-midi seront divisées en deux et animées par trois professionnels du spectacle vivant (dont un technicien):

- 13h-17h : temps de travail scénique technique et artistique. Installation sur scène, réalisation des balances, interaction avec l'ingénieur du son, interprétation artistique, gestion du stress et de l'énergie...

- 17h-19h : temps de communication sur le terrain : expérimentation d'une méthode de communication simple et efficace, présenter son projet "sur le vif" en musique ou non, à la rencontre des futurs spectateurs.

Le samedi 16h-01h : bilan, repas et concerts en public.

Article 2. Conditions de participation

Cet appel est ouvert à tous les musiciens, formations ou artistes, de moins de 30 ans, dont au moins un des membres habite Mérignac. Les mineurs doivent obligatoirement être représentés par un responsable majeur, candidatant en leur nom.

Article 3. Modalités de sélection

Candidatures :

Les candidats doivent adresser un dossier de candidature, ainsi que la présente charte signée avant le 6 avril 2018 à :

**VILLE DE MERIGNAC
CENTRE JEUNESSE
QUARTIER LIBRE 2018
60 avenue de Lattre de Tassigny – CS30003 - 33705 MERIGNAC cedex
MAIL : coordination.jeunesse@merignac.com
Tel : 06 73 79 93 22**

Sélections :

Un comité de sélection réunissant différents représentants de services municipaux, se réunira début avril 2018.

Article 4. Dotation

Les candidats retenus participeront à la semaine de résidence et se produiront sur scène sur la place Charles de Gaulle, le 21 avril.

Le nombre des candidats retenus sera fonction des places disponibles. Aucune rémunération n'est prévue pour les candidats retenus.

Article 5. Engagements des groupes et musiciens sélectionnés

Les formations, groupes et artistes sélectionnés s'engagent à s'accorder sur les éléments suivants :

- L'engagement et la présence sur la durée de la semaine aux différents ateliers proposés (l'organisation fera au mieux pour que les après-midi soient réparties en fonction des disponibilités de chacun.)
- Le respect de l'esprit de la Tente à Sons : ce projet a pour but de permettre à chacun d'approfondir son projet musical et de rencontrer d'autres artistes en toute bienveillance.
- Le respect du cadre d'organisation et des créneaux horaires fixés par l'organisation
- Les conditions de sécurité des personnes et des biens (matériels publics et privés) telles qu'elles seront transmises par la ville.

Article 6. Modalités d'inscription et sélection finale

Documents à envoyer pour l'inscription :

- la fiche de candidature dûment remplie
La fiche de participation et la charte sont téléchargeables sur le site de la Ville de Méridnac : www.merignac.com
- une courte biographie présentant l'esprit du candidat et son univers musical
- une fiche technique (au minimum un schéma d'implantation scénique des instruments)
- une autorisation parentale pour tous les participants mineurs.
- Un CD/une vidéo (deux titres minimum) ou la mention d'un lien vers un site internet

*Clôture de la réception des candidatures : **6 AVRIL 2018** à minuit. Font foi le cachet de la poste pour les envois postaux, la date et l'heure d'arrivée sur la boîte email de coordination jeunesse pour les envois électroniques.*

Le dossier complet d'inscription doit être envoyé à la Ville de Méridnac :

- par email : coordination.jeunesse@merignac.com
- Chaque musicien ou groupe recevra un accusé de réception par courrier postal ou par voie électronique.

Tous les candidats seront informés du résultat de la sélection par e-mail.
Pour les candidats retenus, un contact par téléphone sera établi directement par l'association la Tente à Sons, qui se chargera d'amener les précisions nécessaires à la préparation de la semaine.

Article 7. Droits de diffusion des productions

Les candidats retenus s'engagent à autoriser, sans contrepartie, la Ville de Méridnac et l'association la Tente à Sons à diffuser, et éventuellement reproduire, les images fixes et animées (photographies ou films) prises par elles au cours de la soirée, sur tout support, dans le but d'assurer la valorisation de cette manifestation.

Article 8. Annulation

Si pour des raisons internes ou externes, l'organisateur devait être conduit à annuler la manifestation, sa responsabilité ne pourrait être engagée.

Article 9.

Pour tout renseignement concernant cet appel à participation, contacter :

[**coordination.jeunesse@merignac.com**](mailto:coordination.jeunesse@merignac.com)

Tel : 06 73 79 93 22

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné,
représentant la formation, le groupe ou l'artiste,
atteste que l'ensemble des membres de l'équipe participante a pris connaissance de la présente charte de participation à la semaine de résidence de la Tente à Sons, dans le cadre du festival Quartier Libre à Méridnac, et s'engage à en respecter impérativement les dispositions.

Fait à, le

Signature :